



## COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL 25 juin 2020

---

**Présents** : François LORENZI, Henri MAUCHAMP, Jonathan ENOC, Ingrid PERNET, Kévin POISELET, Anne ORGELOT, Alain NICOLAS, Vincent GONNET, Virginie GALLAND et Antonio REIS

**Absent** : Emmanuelle BOULEHLAIS (procuration à Jonathan ENOC)

En raison de la crise sanitaire, le conseil municipal se déroule à la salle des fêtes (pour préserver le respect des règles barrières) et à huit clos

**Secrétaire de Séance** : Alain NICOLAS

Le compte rendu du conseil du 4 juin 2020 qui n'appelle aucune observation est approuvé à l'unanimité.

### • VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Le conseil municipal, à l'unanimité décide d'augmenter les taux d'imposition de 1 % .

### • BUDGET COMMERCE : VOTE DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF

Le compte de gestion est établi par le comptable à la fin de l'exercice. Le Maire vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et les mandats émis est conforme à ses écritures. Le compte de gestion est ensuite soumis au conseil municipal en même temps que le compte administratif. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote le compte de gestion 2019 de la trésorerie de Seurre à l'unanimité

Le conseil municipal, après que le Maire se soit retiré, vote le compte administratif de l'exercice 2019 et arrête les comptes ainsi :

#### INVESTISSEMENT

Dépenses prévues .....	51 073.09 €
Dépenses réalisées .....	10 377.76 €

Recettes prévues .....	51 073.09 €
Recettes réalisées.....	0 €

#### FONCTIONNEMENT

Dépenses prévues .....	56 734.83 €
------------------------	-------------

Dépenses réalisées..... 400.60 €

Recettes prévues ..... 56 34.83 €

Recettes réalisées..... 0 €

Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement : - 51 070.85 €

Fonctionnement : -5 440.34 €

Résultat global : - 56 511.19 €

- **BUDGET COMMERCE : affectation des résultats 2019**

Le conseil municipal, considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire, considérant le compte administratif 2019, décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Résultat reporté en fonctionnement (002) : - 10 880.68 €

Résultat d'investissement reporté (001) déficit : - 51 070.85 €

- **BUDGET COMMERCE : budget primitif 2020**

Le conseil municipal vote les propositions nouvelles du budget primitif 2020 à l'unanimité :

**INVESTISSEMENT**

Dépenses..... 56 295.85 €

Recettes..... 56 295.85 €

**FONCTIONNEMENT**

Dépenses..... 62 033.19 €

Recettes..... 62 033.19 €

- **BUDGET PRINCIPAL: vote du compte de gestion et du compte administratif 2019**

Le compte de gestion est établi par le comptable à la fin de l'exercice. Le Maire vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et les mandats émis est conforme à ses écritures. Le compte de gestion est ensuite soumis au conseil municipal en même temps que le compte administratif.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, vote le compte de gestion 2018 de la trésorerie de Seurre.

Le conseil municipal, vote le compte administratif de l'exercice 2019 à l'unanimité et arrête les comptes ainsi :

**INVESTISSEMENT**

Dépenses prévues ..... 130 714.84 €

Dépenses réalisées ..... 94 609.72 €

Recettes prévues ..... 130 714.84 €

Recettes réalisées..... 136 230 60 €

**FONCTIONNEMENT**

Dépenses prévues ..... 253 539.83 €

Dépenses réalisées..... 212 424.17 €

Recettes prévues ..... 335 467.57 €

Recettes réalisées..... 280 952.03 €

Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement : 10 486.10 €

Fonctionnement : 187 393.79 €

Résultat global : 197 879.89 €

- **BUDGET PRINCIPAL : affectation des résultats 2019**

Le conseil municipal, considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire, considérant le compte administratif 2019, et considérant qu'il faille reprendre les résultats de clôture du budget lotissement, décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit à l'unanimité :

Affectation complémentaire en réserve (1068) : 0 €

Résultat reporté en fonctionnement (002) : 187 93.79 €

Résultat d'investissement reporté (001) : 10 486.10 €

- **BUDGET PRINCIPAL : budget primitif 20120**

Le conseil municipal vote les propositions nouvelles du budget primitif 2019 à l'unanimité :

#### INVESTISSEMENT

Dépenses..... 25 686.00 €

Recettes..... 25 686.00 €

#### FONCTIONNEMENT

Dépenses..... 262 161 09 €

Recettes..... 383 066.79 €

### **AFFAIRES DIVERSES**

- Le Maire informe le conseil qu'une réunion du conseil aura lieu le vendredi 10 juillet pour désigner le délégué titulaire et les 3 délégués suppléants qui seront amenés à voter pour les élections sénatoriales
- le tracteur tondeuse a été livré le 24 juin 2020
- le maire donne lecture d'une lettre de Madame Nathalie BOULEHLAIS reçue l'après-midi même qui demande que la commune fasse un geste envers la famille CASSIER / BOISSON qui a perdu tous les jouets extérieurs de leurs filles dans l'incendie du hangar. Après délibération, il est décidé à la majorité d'acheter un trampoline extérieur pour une valeur de 350 €.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 00

A Pagny-la-Ville, le 30 juillet 2020  
Le Maire, Henri MAUCHAMP.